AVERTISSEMENT | POMME DE TERRE

N° 14, 16 août 2019

- Conditions climatiques : températures de saison, quelques nuits fraîches et précipitations dispersées.
- Développement de la culture : reprise végétative par endroits; remplissage des tubercules plutôt ralenti.
- Insectes : doryphore sous contrôle; altises plus actives; cicadelle de la pomme de terre à surveiller.
- Maladies : aucun cas de mildiou; brûlure hâtive, dartrose et flétrissement verticillien en hausse.

CONDITIONS CLIMATIQUES

Pour la période du 9 au 15 août, les températures ont été moins chaudes que la semaine précédente, mais quand même assez près des moyennes de saison pour la date. Par contre, des nuits ont été fraîches et même froides par endroits, principalement en fin de période, avec entre autres des mercures sous le 7 °C dans plusieurs localités de la province (voir le sommaire agrométéorologique pour plus d'information). Les précipitations ont été plutôt notables dans quelques secteurs de la province, mais négligeables dans la majorité, étant encore une fois dispersées et erratiques, avec peu d'uniformité régionale, sauf peut-être au Saguenay–Lac-Saint-Jean (voir la carte des précipitations des 7 derniers jours). Des cas de grêle ont été signalés dans les régions de la Mauricie, de la Chaudière-Appalaches et du Bas-Saint-Laurent pour les 9 et/ou 12 août. Les rapports font état de dommages localisés et plutôt tolérables à la culture. Pour les 7 prochains jours, Environnement Canada prévoit des températures variables, avec plus de chaleur de dimanche à mardi, et des précipitations dispersées, plus présentes vendredi et samedi, en particulier dans des secteurs du sud et du centre de la province.

DÉVELOPPEMENT DE LA CULTURE

Les précipitations reçues les 8, 9 et/ou 12 août ont permis une reprise du développement végétatif des plants, mais pas de manière égale partout. Pour des champs sous irrigation, l'apport naturel de cette eau semble avoir été plus bénéfique que dans ceux non irrigués, particulièrement si un déclin végétatif avait commencé pour ces derniers. Un peu partout, le grossissement des tubercules se poursuit, plus ou moins rapidement selon la qualité de la biomasse foliaire et les apports en eau. Des collaborateurs rapportent encore du retard de ce côté. Il y a des champs encore « bien verts » dans certaines régions, avec une floraison notable (ex. : centre et est de la province). La phase du début sénescence est par contre plus observée. L'irrigation se poursuit ou a recommencé ces derniers jours dans plusieurs secteurs. Des repousses physiologiques aux tubercules sont rapportées dans certains champs non irrigués pour le cultivar Russet Burbank (ex. : Capitale-Nationale), de même que des stolons qui ressortent végétativement sur le côté de buttes (ex. : cultivar Snowden).

Ce phénomène est le résultat des hautes températures des dernières semaines en condition de sol sec. Les récoltes de primeurs se poursuivent, mais à un rythme un peu moins soutenu dans des secteurs du sud et du centre de la province. Le tout devrait commencer à petite échelle en début de semaine prochaine dans des secteurs plus à l'est. On rapporte toujours des rendements dans la moyenne à légèrement sous la moyenne, avec une belle qualité, mais un calibre plutôt moyen des tubercules par endroits.

INSECTES ET ACARIENS

L'activité du doryphore a été moins intense au cours de la semaine qui se termine. Par contre, quelques interventions ont été nécessaires localement (larves et/ou adultes). Des adultes continuent à envahir des bordures de champs (à peu près aux mêmes endroits que plus tôt en saison) et le dépistage devrait se poursuivre, principalement pour les champs qui vont être récoltés plus tardivement.

Selon les données recueillies par le Réseau provincial du MAPAQ (et complétées par d'autres relevés en provenance de collaborateurs du RAP), l'activité de la cicadelle de la pomme de terre (CPT) s'est stabilisée ou a augmenté en cours de période. Certaines régions (ex. : Capitale-Nationale, Abitibi-Témiscamingue, Mauricie, Montérégie-Ouest) présentent des captures localement élevées, mais le tout demeure variable selon le champ dépisté. La présence de nymphes a été détectée majoritairement dans des champs en régie biologique (ex. : Montérégie, Capitale-Nationale) et aussi en régie d'insecticides foliaires uniquement. Des dommages associés à l'activité de la CPT sont présents en régie biologique. On rappelle qu'il n'y a pas de seuil de nuisibilité officiel pour le Québec concernant la CPT.

Comme pour d'autres productions végétales, les adultes de l'altise à tête rouge ont haussé leur activité en cours de période. Cela a nécessité des interventions par endroits (ex. : Mauricie, Capitale-Nationale, Montérégie) étant donné que les dommages foliaires étaient plus significatifs en situation de plants en condition de stress hydrique.

Concernant les autres insectes suivis par les collaborateurs du RAP, le contrôle des **pucerons** se poursuit dans les zones semencières, avec une activité rapportée comme étant moindre qu'une saison dite normale. L'activité de la **punaise terne** (larves, adultes) demeure faible à légère avec peu de dommages observés. La **pyrale du maïs** (larves) demeure active sur le feuillage ou dans des tiges de plants dans le secteur du Saguenay–Lac-Saint-Jean, à un niveau qui serait tolérable. Aucun symptôme relié à l'activité des **tétranyques à deux points** n'a encore été rapporté depuis le début de la saison, malgré des conditions climatiques théoriquement propices pour ces acariens.

MALADIES

Aucun symptôme de mildiou n'a été recensé au Québec depuis le début de la saison. Avec le temps moins chaud en cours, les nuits plus fraîches et favorables à une hygrométrie nocturne plus élevée, et la pratique de l'irrigation et le passage d'averses dispersées par endroits, une protection régulière du feuillage doit se poursuivre jusqu'au défanage prévu, particulièrement pour les champs avec encore une croissance végétative active. Le site Web USABlight ne mentionne pas de nouvelles détections de mildiou pour cette dernière semaine, en Amérique du Nord. Quant aux autres sources d'information sur le sujet, on ne rapporte pas de nouveaux cas également.

Les conditions climatiques de la dernière période ont été propices au développement de la brûlure hâtive (ou tache alternarienne) dans plusieurs régions, particulièrement dans les champs où des plants étaient en situation de stress hydrique et/ou pour certains cultivars. Cela a nécessité une intervention plus ciblée contre ce bioagresseur. Par contre, la maladie demeure encore sous contrôle dans plusieurs champs en province, restant confinée à l'étage inférieur des plants. Le dépistage devrait se poursuivre afin de déterminer la nécessité ou non d'une intervention (par exemple pour un champ seulement ou l'ensemble des champs sur la ferme). On rappelle qu'il ne faut pas confondre cette maladie avec des taches d'origines abiotiques.

Les symptômes reliés à l'activité de la dartrose et du **flétrissement verticilien** sont de plus en plus rapportés par des collaborateurs, avec des impacts variables selon le champ et la région. Ces maladies fongiques devraient continuer à évoluer dans les prochains jours, principalement dans les parcelles avec un historique de dommages.

Concernant les autres maladies, des cas de **jambe noire** sont toujours rapportés par des collaborateurs, à une incidence faible à légère, sauf localement plus élevée, avec plus de cultivars touchés que les dernières semaines. Des analyses sont en cours par endroits pour déterminer le type de bactérie responsable. L'activité de la **pourriture sclérotique** (ou moisissure blanche) et de la **moisissure grise** a évolué dans des champs de quelques régions, mais à des niveaux acceptables et sur le plus vieux feuillage. Finalement, la présence de **gale** a été identifiée lors de récoltes, présentement à un niveau plus bas que prévu, si on considère que le temps chaud et surtout sec de l'été en cours représente des conditions théoriquement propices à son développement.

Cet avertissement a été rédigé par Patrice Thibault, agronome (RLIO). Pour des renseignements complémentaires, vous pouvez contacter l'avertisseur du réseau Pomme de terre ou le secrétariat du RAP.
La reproduction de ce document ou de l'une de ses parties est autorisée à condition d'en mentionner la source. Toute utilisation à des fins commerciales ou publicitaires est cependant strictement interdite.